

GRILLE TARIFAIRE

CONTRÔLEUR TECHNIQUE D'ASCENSEURS

Conditions financières

Les prix indiqués ci-dessous s'entendent :

- Hors taxe (TVA de 20%)
- Frais de déplacements inclus sauf déplacements nécessaires pour la réalisation de prestations hors métropole

Recevabilité initiale	Passage d'un examen théorique	Passage d'un examen pratique	Réalisation d'une opération de surveillance
200 €	1 000 €	1 250 €	1 250 €

Ainsi, le coût minimum global pour le **premier cycle de 5 ans de certification** s'élève à 3700 € :

- 1 recevabilité 200 € (analyse contractuelle et validation des prérequis)
- + 1 examen théorique 1000 €
- + 1 examen pratique 1250 € (nécessaires pour la délivrance du certificat)
- + 1 opération de surveillance 1250 € (nécessaire pour le maintien du certificat)

Pour un **cycle de renouvellement de 5 ans de certification**, le coût minimum global s'élève à 3750 € :

- 1 examen pratique 1250 €
- + 1 opération de surveillance 1250 € (nécessaires pour le renouvellement du certificat)
- + 1 opération de surveillance 1250 € (nécessaire pour le maintien du certificat)

A ces coûts, il faut ajouter les coûts supplémentaires en cas d'avis défavorable (échec) possible à chaque étape, déclenchant la réalisation d'un nouvel examen théorique 1000 €, ou examen pratique 1250 €, ou opération du surveillance 1250 €.

Autres coûts supplémentaires le cas échéant :

Frais de transfert vers un autre organisme de certification	Frais de traitement réclamation (uniquement si non-conformité confirmée)	Frais d' annulation d'un examen théorique*	Frais d' annulation d'un examen pratique*
500 €	200 €	1000 €	1250 €

**Si l'annulation intervient dans les 7 jours ouvrés précédant l'examen théorique ou pratique.*

Pour plus d'information sur le déroulé du processus de certification, vous pouvez vous référer au règlement de certification en vigueur accessible dans la [rubrique documentation](#) de notre site internet.